IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)

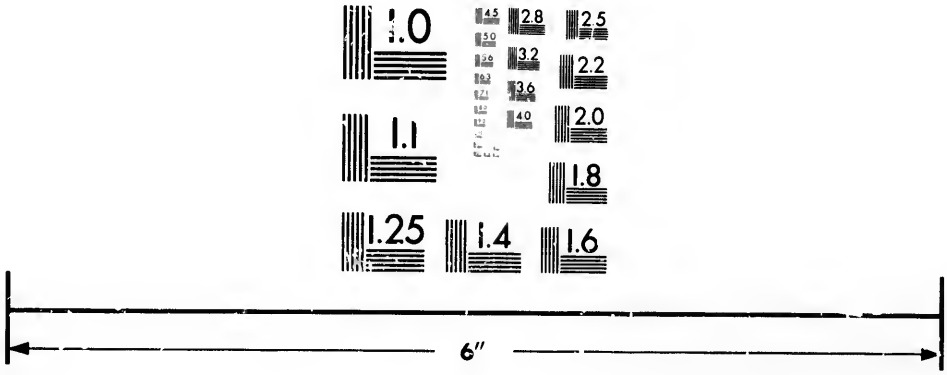

Photographic
Sciences
Corporation

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503

CIHM/ICMH
Microfiche
Series.

CIHM/ICMH
Collection de
microfiches.

Canadian Institute for Historical Microreproductions / Institut canadien de microreproductions historiques

© 1981

Technical and Bibliographic Notes/Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- [x] Coloured covers/ Couverture de couleur
- [ ] Covers damaged/ Couverture endommagée
- [ ] Covers restored and/or laminated/ Couverture restaurée et/ou pelliculée
- [ ] Cover title missing/ Le titre de couverture manque
- [ ] Coloured maps/ Cartes géographiques en couleur
- [ ] Coloured ink (i.e. other than blue or black)/ Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- [ ] Coloured plates and/or illustrations/ Planches et/ou illustrations en couleur
- [ ] Bound with other material/ Relié avec d'autres documents
- [ ] Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/ La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distortion le long de la marge intérieure
- [ ] Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/ Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.
- [ ] Additional comments:/ Commentaires supplémentaires:

- [ ] Coloured pages/ Pages de couleur
- [ ] Pages damaged/ Pages endommagées
- [ ] Pages restored and/or laminated/ Pages restaurées et/ou pelliculées
- [x] Pages discoloured, stained or foxed/ Pages décolorées, tachetées ou piquées
- [ ] Pages detached/ Pages détachées
- [x] Showthrough/ Transparence
- [ ] Quality of print varies/ Qualité inégale de l'impression
- [ ] Includes supplementary material/ Comprend du matériel supplémentaire
- [ ] Only edition available/ Seule édition disponible
- [ ] Pages wholly or partially obscured by errata slips, tissues, etc., have been refilmed to ensure the best possible image/ Les pages totalement ou partiellement obscurcies par un feuillet d'errata, une pelure, etc., ont été filmées à nouveau de façon à obtenir la meilleure image possible.

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	12X	14X	16X	18X	20X	22X	24X	26X	28X	30X	32X
					✓						

The copy filmed here has been reproduced thanks to the generosity of:

Library of the Public
Archives of Canada

The images appearing here are the best quality possible considering the condition and legibility of the original copy and in keeping with the filming contract specifications.

Original copies in printed paper covers are filmed beginning with the front cover and ending on the last page with a printed or illustrated impression, or the back cover when appropriate. All other original copies are filmed beginning on the first page with a printed or illustrated impression, and ending on the last page with a printed or illustrated impression.

The last recorded frame on each microfiche shall contain the symbol → (meaning "CONTINUED"), or the symbol ▽ (meaning "END"), whichever applies.

Maps, plates, charts, etc., may be filmed at different reduction ratios. Those too large to be entirely included in one exposure are filmed beginning in the upper left hand corner, left to right and top to bottom, as many frames as required. The following diagrams illustrate the method:

L'exemplaire filmé fut reproduit grâce à la générosité de:

La bibliothèque des Archives
publiques du Canada

Les images suivantes ont été reproduites avec le plus grand soin, compte tenu de la condition et de la netteté de l'exemplaire filmé, et en conformité avec les conditions du contrat de filmage.

Les exemplaires originaux dont la couverture en papier est imprimée sont filmés en commençant par le premier plat et en terminant soit par la dernière page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration, soit par le second plat, selon le cas. Tous les autres exemplaires originaux sont filmés en commençant par la première page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration et en terminant par la dernière page qui comporte une telle empreinte.

Un des symboles suivants apparaîtra sur la dernière image de chaque microfiche, selon le cas: le symbole → signifie "A SUIVRE", le symbole ▽ signifie "FIN".

Les cartes, planches, tableaux, etc., peuvent être filmés à des taux de réduction différents. Lorsque le document est trop grand pour être reproduit en un seul cliché, il est filmé à partir de l'angle supérieur gauche, de gauche à droite, et de haut en bas, en prenant le nombre d'images nécessaire. Les diagrammes suivants illustrent la méthode.

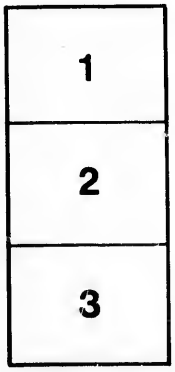

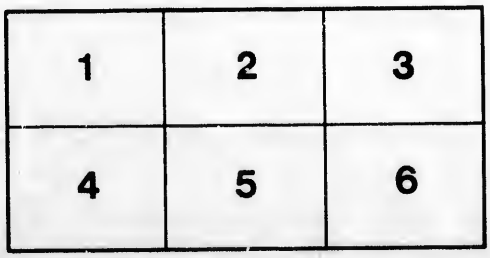

4193

DISCOURS

SUR LE

LIBÉRALISME POLITIQUE

PRONONCÉ PAR

M. W. LAURIER

DÉPUTÉ FÉDÉRAL

LE 26 JUIN 1877, A LA SALLE DE MUSIQUE

Sous les auspices du CLUB CANADIEN

J. O. Villeneuve

QUEBEC:
IMPRIMERIE DE L'ÉVÉNEMENT

1877

1-4193
C. 2

INTRODUCTION

Jamais, depuis les grands triomphes oratoires de M. Papineau, on n'avait vu un pareil auditoire, un public aussi intelligent, aussi cultivé et éclairé, se précipiter au devant d'un orateur venant lui parler de libertés politiques et lui exposer la vraie théorie du régime constitutionnel, ce régime aux progrès successifs, mûrement élaborés, lents et sûrs, expression raisonnée, ferme et pacifique de la marche d'un peuple vers des destinées meilleures.

Depuis de longues, oui, de bien longues années, nous avions perdu l'habitude d'entendre un homme public parler d'autres choses que de ses adversaires, des mérites de son parti, des crimes de ceux qui lui font opposition, des mille petites chicanes qui sont la monnaie courante des discoureurs. Il nous manquait la théorie, le sens des principes constitutionnels, la thèse qui établit, qui démontre et qui élucide

En un seul jour M. Laurier s'est placé à la hauteur de l'homme d'état et nous a ramenés aux notions saines et viriles qui, d'âge en âge se développant, ont fait du régime constitutionnel le modèle de tous les gouvernements

L'auditoire semblait avoir été choisi, tant il y avait de notabilités de tout genre se pressant, se disputant une place pour entendre le chef désormais accrédité des libéraux canadiens, pressentant l'immense portée de ses paroles et toutes prêtes à les recueillir comme la formule éloquente, comme le code précis, net et lumineux de nos institutions.

On était venu de toutes parts, de tous les districts environnants, et jusque de St. Hyacinthe et de Montréal, pour assister à cette fête unique dont le spectacle a été aussi imposant qu'instructif. Les premiers hommes du pays, appartenant à la magistrature, au barreau, à toutes les professions libérales, au commerce, à l'industrie, aux

métiers,—car il n'y avait pas d'exceptions pour ce que l'on considérait comme une grande démonstration nationale — s'étaient donné rendez vous pour encombrer la salle où M. Laurier faisait sa conférence et pour mêler leurs applaudissements, sans distinction d'opinions, de partis ou de tendances.

Il y avait plus de deux mille personnes rassemblées dans une salle qui en contient à peine douze cents dans les occasions les plus chères au public ; les gardiens des portes, envahis par un flot montant et grossissant sans cesse, avaient renoncé à recevoir les billets d'entrée ; la foule était trop nombreuse et trop avide pour attendre ; on ne pouvait pas la contenir ni la soumettre aux réglements ordinaires, il a fallu de bonne heure lui laisser libre cours et lui abandonner toutes les issues ; la grande porte centrale elle-même, toujours fermée, même dans les plus attrayantes circonstances, et qui ne mesure pas moins de vingt pieds de largeur, avait dû être laissée toute grande ouverte, et les gradins, qui mènent de cette porte au plancher de la salle, étaient littéralement inondés d'auditeurs qui se prêtaient appui pour tenir le plus profond silence, afin de ne rien perdre des paroles qu'ils venaient entendre.

Il y avait quelque chose de magnifique dans le spectacle de cette foule attentive et en même temps enthousiaste, qui voulait applaudir à chaque phrase de l'orateur et qui se contenait malgré elle, pour ne rien perdre de ce qu'il lui disait, de ce qu'il lui démontrait ; car le discours de M. Laurier a été une démonstration en même temps qu'une harangue ; il a été une exposition éclatante et vivante de ce que sont les veritables principes libéraux, si méconnus, si dénaturés, si calomniés, et que l'on veut assimiler en vain aux élucubrations funestes du libéralisme européen.

On peut dire que ce discours ouvre une ère nouvelle dans notre politique. Il l'affranchit des

coteries de toutes les misérables petitesses qui constituent l'aliment quotidien des partis qui se disputent sur des riens ou pour des satisfactions passagères ; le libéralisme, envisagé à ce point de vue, devient une grande et féconde thèse qui le débarrasse des accusations vexatoires, et lui rend son action salutaire en même temps qu'il l'élève à la hauteur d'une théorie sociale.

L'événement du 26 juin est pour nous surtout, canadiens français, un sujet d'orgueil et de superbe encouragement. On nous a crus jusqu'ici impropres à la vie parlementaire, et l'on a eu trop souvent raison, tant notre éducation est peu de nature à nous donner le tempérament nécessaire, tant notre conduite dans les circonstances politiques trahit cette lacune de l'éducation, et tant notre presse, presque uniquement occupée de querelles secondaires où les personnes sont seules en cause, semble en avoir peu l'intelligence.— Mais il ne faut pas confondre une certaine inexpérience avec de l'inaptitude, et les canadiens français ont démontré, dans la soirée désormais mémorable du 26 juin, qu'ils pouvaient, tout aussi bien que leurs concitoyens d'origine anglaise, comprendre le jeu et saisir la portée des institutions représentatives, lorsqu'ils leur sont exposés avec la clarté, la méthode lumineuse, l'argumentation calme autant qu éloquente, en un mot avec le sens exact qu'a déployés M Laurier dans tout le cours de sa conférence.

Cette conférence n'a pas été une simple plaidoierie en faveur d'un parti politique, comme on pouvait s'y attendre en toute justice, elle a été une définition des choses, des choses depuis si longtemps oubliées pour les mots, et nous a ramenés par l'histoire, par l'exemple des libéraux de la Grande-Bretagne, et par l'aperçu de la marche progressive des institutions, au sentiment des principes, guides indispensables dont nous contemplons tristement le naufrage de plus en plus pro-

fond dans les chicanes journalières de la vie publique.

C'est de la reconnaissance que ses compatriotes doivent maintenant à M. Laurier, après l'hommage éclatant qu'ils lui ont rendu. Ils lui devront d'avoir soulagé la conscience populaire des accablantes doctrines qu'on veut lui imposer, et qui sont la négation absolue de tout principe constitutionnel ; ils lui devront d'avoir ouvert une voie et montré la route à suivre, bienfait inestimable pour un peuple égaré dans toute espèce de brouillards, en proie à toutes les incertitudes ; ils lui devront enfin de les avoir rendus au sain amour du libéralisme, ce glorieux et immortel penchant qui a été le salut des peuples et auquel ses adversaires ont rendu hommage, dans tous les âges, par la concession des réformes nécessaires et par la reconnaissance de droits populaires, longtemps combattus et désormais inaliénables

C'est donc une sorte d'apostolat dont M. Laurier a jeté les premières semences dans la soirée du 26 juin. A nous d'en suivre avec un soin jaloux les développements et de les recueillir au temps de la moisson. A nous de marcher sans crainte et sans hésitation, " le front haut," comme dit l'orateur libéral, et avec l'orgueil de nos principes. Nous savons où nous allons désormais ; nous n'allons pas aux cataclysmes révolutionnaires ; le libéralisme est dégagé de ses aspects farouches, de son caractère anti-social et anti-religieux, et il ne garde plus que sa physionomie véritable, celle de l'amour des libertés légitimes et nécessaires, des libertés progressives, qui résultent des conditions naturelles du progrès, et non des brusques poussées en avant que veulent imprimer des esprits dangereux.

Voilà la physionomie qu'a le libéralime canadien, celle que M. Laurier a indiquée, et celle que nous devrons à l'avenir savoir lui conserver.

Québec, 10 juin 1877.

A M. WILFRID LAURIER, M. P.,
Arthabaskaville

Monsieur

J'ai l'honneur de vous informer que les membres du Club Canadien de Québec, club fondé dans un but d'instruction politique, ont décidé, à l'une de leurs séances, de vous prier de faire une conférence publique à Québec sur le " Libéralisme politique ".

Nous vivons dans un temps où les partis politiques se font une guerre acharnée, guerre de personnalités le plus souvent. Aussi les membres du Club Canadien ont-ils cru qu'il serait opportun, dans l'intérêt du pays et du parti libéral, de vous inviter à jeter une nouvelle lumière sur les principes qui dirigent ce parti et le but que ses chefs ont en vue.

Espérant que vous répondrez favorablement à la demande des membres du Club Canadien dont je suis l'interprète,

J'ai l'honneur d'être,
Monsieur,
Votre très-humble et très-dévoué serviteur,

ACHILLE LARUE,
Président du " Club Canadien "

Arthabaskaville, 14 juin 1877.

M. ACHILLE LARUE,
Président du Club Canadien,
Québec

Monsieur

J'ai l'honneur d'accuser réception de votre lettre m'invitant, au nom du Club Canadien, à faire une conférence publique à Québec, sur le " Libéralisme politique ".

Je me fais un devoir autant qu'un plaisir d'accepter votre invitation, et, si ce jour convient à votre Club, je fixerai dès maintenant le 26 courant, pour la date de cette conférence.

J'ai l'honneur d'être,
Monsieur,
Votre dévoué serviteur,

WILFRID LAURIER

LE LIBERALISME POLITIQUE

Monsieur le Président,

Mesdames et Messieurs,

Je ne saurais cacher que j'ai accepté avec un certain sentiment de plaisir l'offre qui m'a été faite de venir exposer quelles sont les doctrines du parti libéral, et ce que comporte ce mot de "libéralisme," pour les libéraux de la province de Québec.

Je dis que ce n'est pas sans un certain sentiment de plaisir que j'ai accepté ; mais j'aurais certainement refusé si je n'avais regardé qu'aux difficultés de la tâche. Cependant, si les difficultés de cette tâche sont nombreuses et délicates, d'un autre côté, je suis tellement pénétré de l'importance qu'il y a pour le parti libéral de définir nettement sa position, devant l'opinion publique de la province, que cette considération a été pour moi supérieure à toutes les autres.

En effet, je ne me fais pas illusion sur la position du parti libéral dans la province de Québec, et je dis de suite qu'il y occupe une position fausse au point de vue de l'opinion publique. Je sais que, pour un grand nombre de nos compatriotes, le parti libéral est un parti composé d'hommes à doctrines perverses et à tendances dangereuses, marchant sciemment et délibérément à la révolution. Je sais que, pour une portion de nos compatriotes, le parti libéral est un parti composé d'hommes à intentions droites peut-être, mais victimes et dupes de principes par lesquels ils sont conduits inconsciemment, mais fatalement, à la révolution. Je sais enfin que pour une autre partie, non pas la moins considérable peut-être de notre peuple, le libéralisme est une forme nouvelle du mal, une hérésie portant avec elle sa propre condamnation.

Je sais tout cela, et c'est parce que je le sais que j'ai accepté de venir devant vous. Je n'ai pas l'outrecuidance de croire que rien de ce que je pourrai dire ici ce soir, aura l'effet de dissiper aucun des préjugés qui existent aujourd'hui contre nous ; ma seule ambition est d'ouvrir la voie, comptant que la voie ouverte sera suivie par d'autres, et que l'œuvre commencée sera complètement achevée ; ma prétention ne va pas au delà.

Et que personne ne dise que cette manifestation est inutile ou intempestive.

Il n'est ni inutile ni intempestif de combattre les préjugés qui se dressent partout entre nous et l'opinion publique ; il n'est ni inutile ni intempestif de définir nettement notre position telle qu'elle est.

Il est vrai que nous avons été assez longtemps déjà devant l'opinion publique, pour qu'elle ait eu l'occasion de nous connaître et de nous apprécier. Mais il est également vrai que si, comme tout parti politique, nous avons eu nos ennemis, plus qu'aucun parti politique nous avons été attaqués. Des ennemis que nous avons, les uns nous ont systématiquement dénigrés, les autres nous ont de bonne foi calomniés. Les uns et les autres nous ont représentés comme professant des doctrines dont l'effet, prévu et calculé pour certains d'entre nous, non entrevu, mais fatal pour les autres, serait le bouleversement de notre société, la révolution avec toutes ses horreurs. C'est pour répondre à ces accusations, pour définir notre position, que la démonstration de ce soir a été organisée par le *Club Canadien.*

D'après ma manière de voir, le moyen le plus efficace, le seul moyen de mettre à néant ces accusations, de défendre nos idées et nos principes, c'est de les faire connaître. Oui, j'en suis convaincu, la seule exposition de nos principes en sera la meilleure comme la plus éloquente apologie.

Et quand nous nous serons fait connaître tels que nous sommes, quand nous aurons fait connaître nos principes tels qu'ils sont, nous aurons, je crois, obtenu un double résultat.

Le premier sera d'amener à nous tous les amis de la liberté, tous ceux qui, avant comme après 1837, ont travaillé pour nous obtenir le gouvernement responsable, le gouvernement du peuple par le peuple, et qui, cette forme de gouvernement établie, se sont éloignés de nous, par crainte que nous ne fassions ce que l'on nous représentait, par crainte que la réalisation des idées qu'on nous attribuait, n'amenât la destruction du gouvernement qu'ils avaient eu tant de peine à établir. Le second résultat sera de forcer nos ennemis véritables, tous ceux qui au fond sont des ennemis plus ou moins déguisés de la liberté, non plus à en appeler contre nous aux préjugés et à la peur, mais à se présenter franchement comme nous devant le peuple avec leurs idées et leurs actes.

Et quand la lutte se fera sur les pures questions de principes, quand les actes seront jugés d'après les pensées qui les inspirent, et les pensées d'après leur valeur propre; quand on ne craindra plus d'accepter ce qui est bien ou de rejeter ce qui est mal, de peur qu'en acceptant ce qui est bien, en rejetant ce qui est mal, on ne rende trop fort un parti à doctrines perverses et à tendances dangereuses, il m'importe peu de quel côté sera alors la victoire. Quand je dis qu'il m'importe peu de quel côté sera la victoire, je n'entends pas dire que je suis indifférent au résultat de la lutte. Je veux dire ceci : si la lutte tourne contre nous, l'opinion exprimée sera la libre expression du peuple ; mais j'en ai la conviction, un jour viendra où nos idées, jetées en terre, germeront et porteront leurs fruits, si la semence en est saine et juste.

Oui, j'en ai la confiance, j'en ai la certitude, si nos idées sont justes comme je le crois, si nos idées sont une émanation du vrai éternel et immuable, comme je le crois, elles ne périront pas ; elles peuvent être rejetées, honnies, persécutées, mais un jour viendra où on les verra germer, lever et grandir, lorsque le soleil aura fait son œuvre, et suffisamment préparé le terrain.

J'ai déjà signalé quelques-unes des accusations que l'on fait circuler contre nous, je reviendrai encore sur ce sujet, car

c'est là le point le plus important. Toutes les accusations portées contre nous, toutes les objections à nos doctrines, peuvent se résumer dans les propositions suivantes : 1o. le libéralisme est une forme nouvelle de l'erreur, une hérésie déjà virtuellement condamnée par le chef de l'église ; 2o. un catholique ne peut pas être libéral.

Voilà ce que proclament nos adversaires.

M. le président, tous ceux qui me font en ce moment l'honneur de m'écouter me rendront cette justice que je pose la question telle qu'elle est, et que je n'exagère rien. Tous me rendront cette justice que je reproduis fidèlement les reproches qui nous sont tous les jours adressés. Tous admettront que c'est bien là le langage de la presse conservatrice.

Je sais que le libéralisme catholique a été condamné par le chef de l'église. On me demandera : qu'est-ce que le libéralisme catholique ? Sur le seuil de cette question, je m'arrête. Cette question n'entre pas dans le cadre de mon sujet ; au surplus, elle n'est pas de ma compétence. Mais je sais et je dis que le libéralisme catholique n'est pas le libéralisme politique. S'il était vrai que les censures ecclésiastiques portées contre le libéralisme catholique, dussent s'appliquer au libéralisme politique, ce fait constituerait pour nous, français d'origine, catholiques de religion, un état de choses dont les conséquences seraient aussi étranges que douloureuses.

En effet, nous canadiens-français, nous sommes une race conquise. C'est une vérité triste à dire, mais enfin c'est la vérité. Mais si nous sommes une race conquise, nous avons aussi fait une conquête : la conquête de la liberté. Nous sommes un peuple libre ; nous sommes une minorité, mais tous nos droits, tous nos priviléges nous sont conservés. Or, quelle est la cause qui nous vaut cette liberté ? C'est la constitution qui nous a été conquise par nos pères, et dont nous jouissons aujourd'hui. Nous avons une constitution qui place le gouvernement dans le suffrage des citoyens ; nous avons une constitution qui nous a été octroyée pour notre propre protection. Nous n'avons pas plus de droits, nous n'avons pas plus

de priviléges, mais nous avons autant de droits, autant de priviléges que les autres populations qui composent avec nous la famille canadienne. Or, il ne faut pas oublier que les autres membres de la famille canadienne sont partagés en deux partis : le parti libéral et le parti conservateur.

Maintenant, si nous qui sommes catholiques, nous n'avions pas le droit d'avoir nos préférences, si nous n'avions pas le droit d'appartenir au parti libéral, il arriverait de deux choses l'une : ou nous serions obligés de nous abstenir complètement de prendre part à la direction des affaires de l'état, et, alors, la constitution, cette constitution qui nous a été octroyée pour nous protéger — ne serait plus entre nos mains qu'une lettre morte ; ou nous serions obligés de prendre part à la direction des affaires de l'état sous la direction et au profit du parti conservateur, et alors, notre action n'étant plus libre, la constitution ne serait encore entre nos mains qu'une lettre morte, et nous aurions par surcroît l'ignominie de n'être plus, pour ceux des autres membres de la famille canadienne qui composent le parti conservateur, que des instruments et des comparses.

Ces conséquences absurdes, mais dont personne ne pourrait contester la rigoureuse exactitude, ne montrent-elles pas jusqu'à l'évidence à quel point est fausse l'assertion qu'un catholique ne saurait appartenir au parti libéral ?

Puisque la Providence a réuni sur ce coin de terre des populations différentes d'origine et de religion, n'est-il pas manifeste que ces populations doivent avoir ensemble des intérêts communs et identiques, et que, sur tout ce qui touche à ses intérêts, chacun est libre de suivre soit le parti libéral, soit le parti conservateur, suivant que sa conscience lui dicte de suivre l'un ou l'autre parti ?

Pour moi, j'appartiens au parti libéral. Si c'est un tort d'être libéral, j'accepte qu'on me le reproche ; si c'est un crime d'être libéral, ce crime, j'en suis coupable. Pour moi, je ne demande qu'une chose, c'est que nous soyons jugés d'après nos principes. J'aurais honte de nos principes, si nous

n'osions pas les exprimer ; notre cause ne vaudrait pas nos efforts pour la faire triompher, si le meilleur moyen de la faire triompher était d'en cacher la nature. Le parti libéral a été vingt-cinq ans dans l'opposition, qu'il y soit encore vingt-cinq ans, si le peuple n'est pas encore arrivé à accepter ses idées, mais qu'il marche le front haut, bannières déployées, à la face du pays !

Il importe cependant avant tout de s'entendre sur la signification, la valeur et la portée de ce mot " libéral," et de cet autre mot " conservateur."

J'affirme qu'il n'est pas une chose, si peu connue en ce pays par ceux qui l'attaquent, que le libéralisme. Il y a plusieurs raisons à cela.

Nous n'avons été initiés que d'hier aux institutions représentatives. La population anglaise comprend le jeu de ces institutions, en quelque sorte d'instinct, en outre par suite d'une expérience séculaire. Notre population, au contraire, ne les connaît guère encore. L'éducation ne fait que de commencer à se répandre parmi nous, et pour ceux qui sont instruits, notre éducation française nous conduit naturellement à étudier l'histoire de la liberté moderne, non pas dans la terre classique de la liberté, non pas dans l'histoire de la vieille Angleterre, mais chez les peuples du continent européen, chez les peuples de même origine et de même religion que nous. Et là, malheureusement, l'histoire de la liberté est écrite en caractères de sang, dans les pages les plus navrantes que contiennent peut-être les annales du genre humain. Dans toutes les classes de la société instruite, on peut voir, effrayées par ces pages lugubres, des âmes loyales qui regardent avec terreur l'esprit de liberté, s'imaginant que l'esprit de liberté doit produire ici les mêmes désastres, les mêmes crimes que dans les pays dont je parle. Pour ces esprits de bonne foi, le seul mot de libéralisme est gros de calamités nationales.

Sans blâmer tout-à-fait ces craintes, mais sans nous en laisser effrayer, remontons jusqu'à la source même, et examinons avec

calme ce qui se trouve au fond de ces deux mots : *libéral*, *conservateur*. Quelle idée cache ce mot de *libéral* qui nous a valu tant d'anathèmes ? Quelle idée cache ce mot de *conservateur*, qui semble tellement consacré qu'on l'applique modestement à tout ce qui est bien ? L'un est-il, comme on le prétend, comme de fait on l'affirme tous les jours, l'expression d'une forme nouvelle de l'erreur ? L'autre est-il, comme on semble constamment l'insinuer, la définition du bien sous tous ses aspects ? L'un est-il la révolte, l'anarchie, le désordre ? L'autre est-il le seul principe stable de la société ? Voilà des questions qu'on se pose tous les jours dans notre pays. Ces distinctions subtiles, que l'on retrouve sans cesse dans notre presse, ne sont cependant pas nouvelles. Elles ne sont que la répétition des rêveries de quelques publicistes de France, qui, renfermés dans leur cabinet, ne voient que le passé et critiquent amèrement tout ce qui existe aujourd'hui, pour la raison que ce qui existe aujourd'hui ne ressemble à rien de ce qui a existé autrefois.

Ceux-là disent que l'idée libérale est une idée nouvelle, et ceux-là se trompent. L'idée libérale, non plus que l'idée contraire, n'est pas une idée nouvelle ; c'est une idée vieille comme le monde, que l'on retrouve à chaque page de l'histoire du monde, mais ce n'est que de nos jours qu'on en connaît la force et les lois, et qu'on sait l'utiliser. La vapeur existait avant Fulton, mais ce n'est que depuis Fulton qu'on connaît toute l'étendue de sa puissance et qu'on sait lui faire produire ses merveilleux effets. C'est la combinaison du tube et du piston qui est l'instrument dont on se sert pour utiliser la vapeur ; c'est la forme des gouvernements représentatifs qui a révélé au monde les deux principes libéral et conservateur, et cette forme de gouvernement est l'instrument qui leur fait rendre tous leurs effets.

Sur quelque sujet que ce soit, dans le domaine des choses humaines, le vrai ne se manifeste pas également à toutes les intelligences. Il en est dont le regard plonge plus loin dans l'inconnu, mais embrasse moins à la fois ; il en est d'autres

dont le regard, s'il est moins pénétrant, aperçoit plus nettement dans la sphère où il peut s'étendre. Cette distinction primordiale explique de suite jusqu'à un certain point l'idée libérale et l'idée conservatrice. Par cette seule raison, le même objet ne sera pas vu sous le même aspect par des yeux différents ; par cette seule raison, les uns prendront une route que les autres éviteront, quand cependant les uns et les autres se proposeront d'arriver au même but. Mais il y a une raison concluante qui explique clairement la nature, la raison d'être et le pourquoi des deux différentes idées. Macaulay dans son histoire d'Angleterre, en donne la raison d'une manière admirable de clarté. Parlant de la réunion des chambres pour la seconde session du Long Parlement, sous Charles Ier, le grand historien s'exprime ainsi :

« De ce jour date l'existence organique des deux grands partis qui, depuis, ont toujours alternativement gouverné le pays. A la vérité, la distinction qui alors devint évidente, a toujours existé. Car cette distinction a son origine dans la diversité de tempé raments, d'intelligences, d'intérêts, qu'on retrouve dans toutes les sociétés, et qu'on y retrouvera aussi longtemps que l'esprit humain sera attiré dans des directions opposées, par le charme de l'habitude ou par le charme de la nouveauté. Cette distinction se retrouve, non pas seulement en politique, mais dans la littérature, dans les arts, dans les sciences, dans la chirurgie, dans la mécanique, dans l'agriculture, jusque dans les mathématiques. Partout il existe une classe d'hommes qui s'attachent avec amour à tout ce qui est ancien, et qui, même lorsqu'ils sont convaincus par des arguments péremptoires qu'un changement serait avantageux, n'y consentent cependant qu'avec regret et répugnance. Il se trouve aussi partout une autre classe d'hommes exubérants d'espérance, hardis dans leurs idées, allant toujours de l'avant, prompts à discerner les imperfections de tout ce qui existe, estimant peu les risques et les inconvénients qui accompagnent toujours les améliorations, et disposés à regarder tout changement comme une amélioration. »

Les premiers sont les conservateurs ; les seconds sont les libéraux. Voilà le sens réel, l'explication véritable et du principe libéral et du principe conservateur. Ce sont deux

attributs de notre nature. Comme le dit admirablement Macaulay, on les retrouve partout : dans les arts, dans les sciences, dans toutes les branches ouvertes à la spéculation humaine ; mais c'est en politique qu'ils sont le plus apparents.

Ainsi ceux qui condamnent le libéralisme comme une idée nouvelle, n'ont pas réfléchi à ce qui se passe chaque jour sous leurs yeux. Ceux qui condamnent le libéralisme comme une erreur, n'ont pas réfléchi qu'ils s'exposaient, en le faisant, à condamner un attribut de la nature humaine.

Maintenant, il ne faut pas oublier que la forme de notre gouvernement est celle de la monarchie représentative. C'est là l'instrument qui met en relief et en action les deux principes libéral et conservateur. On nous accuse souvent, nous libéraux, d'être des républicains. Je ne signale pas ce reproche pour le relever : le reproche ne vaut pas d'être relevé. Je dis simplement que la forme importe peu ; qu'elle soit monarchique, qu'elle soit républicaine, du moment qu'un peuple a le droit de vote, du moment qu'il a un gouvernement responsable, il a la pleine mesure de la liberté. Cependant, la liberté ne serait bientôt qu'un vain mot, si elle laissait sans contrôle ceux qui ont la direction du pouvoir. Un homme, dont la sagacité étonnante a formulé les axiômes de la science gouvernementale avec une justesse qui n'a jamais erré, Junius, a dit : " *Eternal vigilance is the price of liberty.* " Une vigilance éternelle est le prix de la liberté. Oui, si un peuple veut rester libre, il lui faut comme Argus avoir cent yeux, et toujours être en éveil. S'il s'endort, s'il faiblit, chaque moment d'indolence lui coûtera une parcelle de ses droits. Une vigilance éternelle, de tous les instants, c'est là le prix dont il doit payer ce bienfait inappréciable de la liberté. Or, la forme de la monarchie représentative se prête merveilleusement, — plus peut-être que la forme républicaine — à l'exercice de cette vigilance nécessaire. D'un côté, vous avez ceux qui gouvernent, et de l'autre, ceux qui surveillent. D'un côté, vous avez ceux qui sont au pouvoir et qui ont intérêt à y rester, de l'autre,

vous avez ceux qui ont intérêt à y arriver eux-mêmes. Quel sera le lien de cohésion qui réunira chacun de ces différents groupes? Quel sera le principe, le sentiment qui rangera les divers éléments de la population, soit parmi ceux qui gouvernent, soit parmi ceux qui surveillent? Ce sera ou le principe libéral, ou le principe conservateur. Vous verrez ensemble ceux qu'attire le charme de la nouveauté, et vous verrez ensemble ceux qu'attire le charme de l'habitude. Vous verrez ensemble ceux qui s'attachent à tout ce qui est ancien, et vous verrez ensemble ceux qui sont toujours disposés à réformer.

Maintenant, je le demande ; entre ces deux idées qui constituent la base des partis, peut-il y avoir une différence morale? L'une est-elle radicalement bonne et l'autre radicalement mauvaise? N'est-il pas manifeste que toutes deux sont ce qu'on appelle en morale *indifférentes*, c'est-à-dire que toutes deux sont susceptibles d'appréciation, de pondération et de choix? Ne serait-il pas aussi injuste qu'absurde de condamner ou d'approuver, soit l'une soit l'autre, comme absolument mauvaise ou bonne?

L'une et l'autre sont susceptibles de beaucoup de bien comme de beaucoup de mal. Le conservateur qui défend les vieilles institutions de son pays, peut faire beaucoup de bien, de même qu'il peut faire beaucoup de mal, s'il s'obstine à vouloir maintenir des abus devenus intolérables. Le libéral qui combat ces abus, et après de longs efforts parvient à les extirper, peut être un bienfaiteur public, de même que le libéral qui porterait une main légère sur des institutions sacrées, pourrait être un fléau non seulement pour son pays, mais pour l'humanité tout entière.

Certes, je suis loin de faire un reproche à nos adversaires de leurs convictions, mais pour moi, je l'ai déjà dit, je suis un libéral. Je suis un de ceux qui pensent que partout, dans les choses humaines, il y a des abus à réformer, de nouveaux horizons à ouvrir, de nouvelles forces à développer.

Du reste, le libéralisme me paraît de tous points supérieur à l'autre principe. Le principe du libéralisme réside dans l'essence même de notre nature, dans cette soif de bonheur que nous apportons avec nous dans la vie, qui nous suit partout, pour n'être cependant jamais complètement assouvie de ce côté-ci de la tombe. Notre âme est immortelle, mais nos moyens sont bornés. Nous gravitons sans cesse vers un idéal que nous n'atteignons jamais. Nous rêvons le bien, nous n'atteignons jamais que le mieux. A peine sommes-nous arrivés au terme que nous nous étions assignés, que nous y découvrons des horizons que nous n'avions pas même soupçonnés. Nous nous y précipitons, et ces horizons, explorés à leur tour, nous en découvrent d'autres qui nous entraînent encore et toujours plus loin.

Ainsi en sera-t-il tant que l'homme sera ce qu'il est ; tant que l'âme immortelle habitera le corps mortel ; ses désirs seront toujours plus vastes que ses moyens, ses actions n'arriveront jamais à la hauteur de ses conceptions. Il est le véritable Sysiphe de la fable ; son œuvre toujours finie est toujours à recommencer.

Cette condition de notre nature est précisément ce qui fait la grandeur de l'homme ; car elle le condamne fatalement au mouvement, au progrès ; nos moyens sont bornés, mais notre nature est perfectible, et nous avons l'infini pour champ de course. Ainsi il y a toujours place pour l'amélioration de notre condition, pour le perfectionnement de notre nature, et pour l'accession d'un plus grand nombre à une vie plus facile. Voilà encore ce qui, à mes yeux, constitue la supériorité du libéralisme.

En outre, l'expérience constate qu'insensiblement, imperceptiblement, il se glissera dans le corps social des abus qui finiront par entraver sérieusement son ascension progressive, peut-être par mettre son existence en danger.

L'expérience constate encore que des institutions qui, au début, auront été utiles, parce qu'elles étaient appropriées à l'état de société où elles avaient été introduites, finiront par

devenir, par le fait seul que tout changera autour d'elles, d'intolérables abus. Telle a été parmi nous la tenure seigneuriale. Il est incontestable qu'aux débuts de la colonie, ce système avait singulièrement facilité l'établissement du sol. Mais en 1850, tout avait tellement changé parmi nous que ce système aurait fini par pro-duire des complications déplorables, si notre assemblée, sur l'initiative des libéraux, n'avait eu la sagesse de l'abolir.

Comme conséquence de cette loi que j'ai indiquée comme la cause déterminante des idées libérale et conservatrice, il se trouvera toujours des hommes qui s'attacheront avec amour à ces abus, qui les défendront à outrance et qui verront avec terreur toute tentative d'y porter la main. Malheur à ces hommes, s'ils se trouvent avoir le pouvoir, et s'ils ne savent pas faire le sacrifice de leurs préférences ! Malheur à ces hommes, s'ils ne savent pas céder et adopter les réformes proposées ! Ils attireront sur leur pays des commotions d'autant plus terribles que justice aura été refusée plus longtemps. L'histoire, hélas ! constate surabondamment que bien peu de ceux qui gouvernent ont su comprendre ces aspirations de l'humanité et y faire droit. Il y a eu plus de révolutions causées par l'obstination des conservateurs que par les exagérations des libéraux.

L'art suprême de gouverner est de guider et diriger, en les contrôlant, ces aspirations de l'humanité. Les anglais possèdent cet art au suprême degré. Aussi voyez l'œuvre du grand parti libéral anglais. Que de réformes il a opérées, que d'abus il a fait disparaître, sans secousse, sans perturbation, sans violence ! Il a compris les aspirations des opprimés, il a compris les besoins nouveaux créés par des situations nouvelles, et, sous l'autorité de la loi, etsans autre instrument que la loi, il a opéré une série de réformes qui ont fait du peuple anglais, le peuple le plus libre, le plus prospère et le plus heureux de l'Europe.

Voyez au contraire les gouvernements du continent. La plupart n'ont jamais su comprendre les aspirations de leurs

peuples. Quand les malheureux relevaient la tête, pour faire arriver jusqu'à leurs poumons quelques souffles d'air et de liberté, ils ont été brutalement repoussés dans un cercle toujours de plus en plus hermétiquement resserré.

Mais, un jour est venu où les obstacles ont volé en éclats, où ces peuples se sont rués hors des machines qui les paralysaient, et, alors, sous le nom sacré de la liberté, on a vu s'accomplir les plus effroyables crimes. Faut-il s'en étonner?

S'étonne-t-on quand les nuages amoncelés sur notre tête, éclatent en grêle et en foudre? S'étonne-t-on quand la vapeur fait voler en éclats les parois qui la retenaient captive, parce que le mécanicien n'a pas eu la prudence de lever la soupape qui doit la dégager de l'exubérance de sa propre force? Non, il y a là une loi fatale, qui aura toujours le même effet, dans l'ordre moral, comme dans l'ordre physique. Partout où il y a compression, il y aura explosion, violences et ruines. Je ne dis pas cela pour excuser les révolutions; je hais les révolutions; je déteste toute tentative de vouloir faire triompher ses opinions par la violence. Au surplus, je suis moins disposé à en faire retomber la responsabilité sur ceux qui les font que sur ceux qui les provoquent par leur aveugle obstination. Je dis cela pour expliquer la supériorité du libéralisme qui, comprenant les aspirations de la nature humaine, au lieu de les violenter, tâche de les diriger.

Croyez-vous par exemple que si l'Angleterre avait persisté à refuser aux catholiques leur émancipation; si elle avait persisté à refuser aux catholiques, aux juifs, et aux dénominations protestantes qui ne font pas partie de l'église établie, la plénitude des droits civils et politiques; si elle avait persisté à conserver le suffrage restreint au petit nombre; si elle avait persisté à refuser le libre commerce des céréales; si elle avait persisté à refuser le droit de suffrage aux classes ouvrières, pensez vous qu'un jour ne serait pas venu où le peuple se fût levé en armes, pour se faire à lui-même cette justice qui lui aurait été obstinément refusée? Pensez-vous que le lion hideux de l'émeute n'aurait pas grondé sous les fenêtres de

Westminster, et que le sang de la guerre civile n'aurait pas ensanglanté les rues de Londres, comme il a tant de fois ensanglanté les rues de Paris ? La nature humaine est partout la même, et là, comme ailleurs, la compression aurait produit explosion, violences et ruines. Ces calamités terribles ont été évitées, grâce à l'initiative des libéraux qui, comprenant le mal, ont proposé et appliqué le remède.

Qu'y a-t-il de plus beau que l'histoire du grand parti libéral anglais dans ce siècle ? Au début, c'est Fox, le sage, le généreux Fox, défendant la cause des opprimés, partout où il y a des opprimés. Un peu plus tard, c'est O'Connell, le grand O'Connell, revendiquant et obtenant pour ses coreligionnaires les droits et les priviléges de sujets anglais. Il est assisté dans cette œuvre par tous les libéraux des trois royaumes, Grey, Brougham, Russell, Jeffrey et une foule d'autres. Puis viennent successivement l'abolition de l'oligarchie gouvernementale, le rappel des lois prohibant le commerce des céréales, l'extension du suffrage aux classes ouvrières, et enfin, pour couronner le tout, l'abolition de l'église d'Angleterre comme religion d'état en Irlande. Et remarquez-le bien, les libéraux qui opèrent ces réformes successives, ne sont pas recrutés seulement dans les classes moyennes, mais quelques-uns de leurs chefs les plus illustres sont recrutés dans la pairie d'Angleterre. Je ne sache pas de spectacle qui fasse plus d'honneur à l'humanité, que le spectacle de ces pairs d'Angleterre, de ces nobles, de ces riches, de ces puissants, combattant opiniâtrément pour déraciner une foule d'abus séculaires, sacrifiant leurs priviléges avec un calme enthousiasme pour rendre la vie plus facile et plus heureuse à un plus grand nombre. A ce sujet, laissez-moi vous citer une lettre de Macaulay à unde ses amis, écrite au lendemain du vote sur le fameux bill de réforme, qui mit fin au système des *bourgs-pourris*. Cette lettre, suivant moi, fait voir admirablement ce que c'est qu'un libéral anglais. La voici. Je demande pardon de faire cette citation, parce qu'elle est un peu longue :

" Je ne reverrai jamais, je ne m'attends pas à jamais revoir une scène semblable à la *division* (*division*) de mardi dernier. Si je devais vivre cinquante ans, l'impression m'en resterait aussi fraîche et aussi vive que si elle venait d'avoir lieu. Cela doit être comme d'avoir vu César poignardé dans le sénat, ou Cromwell enlevant la *masse* (*mace*) de sur la table du Parlement ; une scène qu'on voit une fois et qu'on n'oublie jamais. La foule débordait de la chambre de toutes parts. Quand les étrangers eurent reçu l'ordre de se retirer et que les portes eurent été fermées, nous étions six cent huit membres présents, cinquante-cinq de plus qu'on n'en avait jamais vus dans aucune autre division précédente. Les *oui* et les *non* furent comme deux volées de canon, tirées des deux côtés opposés d'un champ de bataille. Lorsque l'opposition se fut retirée dans le corridor (*lobby*), opération qui dura plus de vingt minutes, nous nous répandîmes sur les banquettes des deux côtés de la chambre ; car il y en avait plusieurs parmi nous qui n'avaient pas pu trouver de siége pendant la soirée. Quand les portes eurent été fermées, nous commençâmes à faire des calculs sur notre nombre. Tout le monde était découragé. " Nous sommes battus, nous ne sommes au plus que " deux cent quatre-vingts. Je ne pense pas que nous soyons " même deux cent cinquante. L'échevin Thompson les a " comptés. Il dit qu'ils sont deux cent quatre-vingt-dix-neuf." Voilà ce qui se disait parmi nous. La chambre, lorsque les ministériels seuls s'y trouvaient, était déjà très remplie, plus même qu'elle ne l'est généralement dans les débats d'un intérêt considérable. Cependant je n'avais pas d'espérance que nous fussions trois cents. Comme les scrutateurs (*tellers*) passaient le long de la plus basse rangée gauche, l'intensité de notre attention devint intolérable—deux-cent-quatre-vingt onze—deux cent quatre-vingt douze,—nous étions tous debout, le cou tendu, comptant avec les scrutateurs. A trois cents, il y eut un léger cri de joie ; à trois-cent-deux, un autre, mais supprimé au même instant, car nous ne connaissions pas encore le nombre des forces ennemies ; nous savions cependant que si nous étions battus, la défaite ne pouvait pas être considérable. Enfin, les portes sont ouvertes, et les voici qui entrent. Chacun d'eux, comme il entrait, apportait un compte différent du nombre qu'ils étaient. En effet, pressés comme ils l'étaient dans le corridor, il était impossible de se rendre compte exactement de leur nombre. D'abord on nous dit qu'ils étaient trois-cent-trois, puis ce chiffre s'accrut jus-

qu'à trois-cent-dix et décrut de suite jusqu'à trois-cent-sept. Nous étions tous muets d'anxiété, lorsque Charles Wood qui se tenait près de la porte, saute sur un banc en criant : ils ne sont que trois-cent-un. Alors nous poussons un cri qui aurait pu être entendu jusqu'à Charing Cross, nous jetons nos chapeaux en l'air, nous battons des pieds, nous nous frappons les mains.

"Les scrutateurs pouvent à peine se frayer un passage dans la foule ; la chambre était remplie jusqu'à la table, et une mer de têtes s'y agitait comme dans le parterre d'un théâtre. Mais vous auriez pu entendre tomber une épingle, lorsque Duncannon lut les chiffres. Alors, de nouvelles acclamations éclatent, et plusieurs d'entre nous versent des larmes. Pour moi, je pouvais à peine retenir les miennes. Et il fallait voir la mâchoire de Peel tomber, et la figure de Twiss qui avait l'air d'un damné, et Herries qui avait l'air de Judas ôtant sa cravate pour la dernière opération. Nous nous donnons des poignées de mains, nous nous frappons dans le dos, nous sortons riant, pleurant, et poussant des hourras. Et à peine les portes sont-elles ouvertes, que d'autres acclamations répondent aux nôtres. Tous les passages, tous les escaliers, toutes les antichambres étaient pleins de gens qui étaient restés là jusqu'à quatre heures du matin, pour connaître quel serait le résultat. Nous nous frayons péniblement un passage à travers deux masses compactes de gens qui crient et agitent leurs chapeaux au-dessus de leurs têtes. Enfin nous voici en plein air ; j'appelle une voiture, et la première chose que le cocher me dit : "Le bill est-il passé, monsieur ?—Oui, par une voix.—Que le ciel en soit béni !" Et Macaulay finit par une phrase qui indique bien le libéral : "Ainsi, continue-t-il, finit une scène qui n'aura probablement pas d'égale, jusqu'à ce que le parlement réformé ait lui-même besoin d'être réformé."

Celui qui écrivait ainsi, dans ces termes exhilarants, venait de voter l'abolition du système en vertu duquel il tenait son mandat. Macaulay tenait son mandat de la générosité d'un pair d'Angleterre, Lord Lansdowne, qui l'avait fait élire par le *bourg pourri* de Calne. Je connais peu de pages qui fassent plus d'honneur à l'humanité que cette simple lettre qui nous montre ces natures anglaises, calmes et opiniâtres dans la lutte, qui *s'émotionnent* enfin, pleurant et riant à la fois,

parce qu'un acte de justice vient d'être accompli, parce qu'un abus vient d'être déraciné du sol de la vieille Angleterre.

Membres du *Club Canadien*, libéraux de la province de Québec, voilà quels sont nos modèles ! voilà quels sont nos principes ! voilà quel est notre parti !

Il est vrai qu'il existe en Europe, en France, en Italie et en Allemagne, une classe d'hommes qui se donnent le titre de libéraux, mais qui n'ont de libéral que le nom, et qui sont les plus dangereux des hommes. Ce ne sont pas des libéraux, ce sont des révolutionnaires ; dans leurs principes ils sont tellement exaltés qu'ils n'aspirent à rien moins qu'à la destruction de la société moderne. Avec ces hommes, nous n'avons rien de commun ; mais c'est la tactique de nos adversaires de toujours nous assimiler à eux. Ces accusations sont au-dessous de nous, et la seule réponse que nous puissions faire dignement, c'est d'affirmer nos véritables principes, et de faire de telle sorte que nos actes soient toujours conformes à nos principes.

Maintenant, arrivé à ce point de mon exposé, je passerai en revue l'histoire du parti libéral de notre pays. Je suis de ceux qui ne craignent pas de scruter l'histoire de mon parti. Je suis de ceux qui pensent qu'il y a plus à gagner à dire franchement la vérité, qu'à essayer de se faire illusion à soi-même et aux autres. Ayons le courage de dire la vérité ! Si notre parti a fait des fautes, nos dénégations n'empêcheront pas les choses d'avoir été ce qu'elles ont été. Du reste, si notre parti a commis des fautes, nous trouverons toujours dans l'autre parti assez de fautes pour compenser les nôtres, et au surplus, l'autre parti, fût-il immaculé, nos principes n'en seraient, pour cela, ni meilleurs ni pires. Ayons le courage de dire la vérité, et que la vérité dite sur nos fautes passées nous empêche d'y retomber à l'avenir.

Jusqu'à 1848, tous les Canadiens Français n'avaient formé qu'un seul parti, le parti libéral. Le parti conservateur, ou plutôt le parti *tory*, comme on l'appelait, n'était qu'une faible minorité. C'est de 1848 que datent les premières traces des

deux partis qui, depuis, se sont disputé le pouvoir. M. Lafontaine avait accepté le régime établi en 1841. Lorsque M. Papineau fut revenu de l'exil, il attaqua le nouvel ordre de choses avec sa grande éloquence et de toute la hauteur de ses idées. Je n'entreprendrai pas ici de faire la critique de la politique respective de ces deux grands hommes. Tous deux aimèrent leur pays, ardemment, passionnément, tous deux lui dévouèrent leur vie ; tous deux, par des voies différentes, n'eurent d'autre but que de le servir ; tous deux furent probes et désintéressés. Restons sur ces souvenirs, sans chercher qui des deux eut tort et qui eut raison.

Il se trouvait, à cette époque, une génération de jeunes gens d'un grand talent et d'une impétuosité de caractère plus grande encore. Désespérés d'être venus trop tard pour jouer leur tête dans les événements de 37, ils se précipitèrent, avec une alacrité aveugle, dans le mouvement politique de l'époque. Ils se trouvèrent au premier rang des partisans de M. Lafontaine, dans sa glorieuse lutte contre Lord Metcalfe. Ils l'abandonnèrent ensuite pour la politique plus avancée de M. Papineau, et, tout en se rangeant à sa suite, comme il était naturel, ils l'eurent bientôt devancé.

Enhardis par leur propre succès, entraînés par leur propre enthousiasme, ils fondèrent un journal *L'Avenir*, dans lequel ils se posèrent en réformateurs et en régénérateurs de leur pays. Non contents de s'attaquer à la situation politique, ils s'attaquèrent audacieusement à la situation sociale. Ils lancèrent un programme contenant pas moins de vingt-et-un articles, qui commençait par l'élection des juges de paix et finissait par l'annexion aux Etats-Unis, et qui n'était en somme rien autre chose qu'une révolution complète de la province. S'il eût été possible que, par un coup de baguette magique, les vingt-et-un articles de ce programme fûssent réalisés dans le cours d'une nuit, le pays au matin n'eut plus été reconnaissable. Celui qui l'aurait quitté la veille et y serait revenu le lendemain, n'aurait pu s'y retrouver.

La seule excuse de ces libéraux, c'était leur jeunesse ; le plus âgé d'entr'eux n'avait pas vingt-deux ans.

Messieurs, je constate des faits, je n'entends pas faire de reproche à qui que ce soit. Le talent et les convictions sincères ont toujours droit à notre respect. Quel est celui d'entre nous, du reste, qui, s'il eût vécu à cette époque, peut se flatter qu'il aurait été plus sage, et qu'il ne serait pas tombé dans les mêmes écarts ? Tout prêtait alors à ces exagérations : la situation de notre pays, la situation en Europe.

Le pays n'était pas encore guéri des blessures de l'insurrection ; on nous avait octroyé une constitution libre, il est vrai, mais la nouvelle constitution n'était pas appliquée de bonne foi par le bureau colonial. Il y avait, au fond de chaque âme, des grondements que comprimait seul le souvenir de la vengeance tirée de l'insurrection. De tous les côtés, du reste, arrivaient jusqu'ici des effluves de démocratie et de révolte. La société frémissait déjà aux premiers souffles de cette grande tempête qui devait éclater quelques années plus tard, presque par tout le monde civilisé, et qui fit un moment chanceler la société sur elle-même. Les années qui précèdent 1848 sont effrayantes à contempler. On éprouve de l'horreur à constater ce travail sinistre qui se faisait partout et qui jeta dans la révolte, à un moment donné, plus de quatre-vingts millions d'hommes.

Cet état de choses devait puissamment agir sur des imaginations jeunes, ardentes et inexpérimentées. Aussi, nos jeunes réformateurs, non contents de vouloir révolutionner leur pays, saluaient avec transport chaque révolution nouvelle en Europe.

Cependant, à peine avaient-ils fait deux pas dans la vie qu'ils s'apercevaient de leur immense erreur. Dès 1852, ils publiaient un nouveau journal. Ils abandonnaient *L'Avenir* aux énergumènes et cherchaient dans le nouveau journal *Le Pays*, sans toujours la trouver, il est vrai, la voie nouvelle que devaient suivre les amis de la liberté sous la nouvelle constitution.

On ne peut aujourd'hui, en relisant le programme de *L'Avenir*, s'empêcher de sourire ; on ne peut s'empêcher de sourire, en retrouvant avec un si grand bon sens quelquefois, tant de propositions absurdes ou impossibles. Il serait oiseux de repasser, une à une, toutes les propositions incongrues que contenait le programme de *L'Avenir*. J'en prendrai une au hasard : les parlements annuels. Je suis certain que chacun des jeunes réformateurs d'alors, qui est arrivé aujourd'hui à la députation, est fermement d'opinion qu'une élection tous les cinq ans est tout-à-fait suffisante. Et d'ailleurs, n'est-il pas manifeste que les parlements annuels seraient une entrave constante à toute législation sérieuse, et une source d'agitation en permanence ?

Cependant, le mal était fait. Le clergé, alarmé de ces allures qui ne rappelaient que trop les révolutionnaires d'Europe, déclara de suite une guerre impitoyable au nouveau parti. La population anglaise, amie de la liberté, mais amie de l'ordre, se déclara également contre le nouveau parti, et pendant vingt-cinq ans, ce parti est resté dans l'opposition, bien que l'honneur lui revienne d'avoir pris l'initiative de toutes les réformes accomplies depuis cette époque. C'est vainement qu'il demanda et obtint l'abolition de la tenure seigneuriale ; c'est vainement qu'il demanda et obtint la décentralisation judiciaire ; c'est vainement que le premier il donna l'élan à l'œuvre de la colonisation, ces sages réformes ne lui furent pas comptées ; c'est vainement que ces enfants, devenus hommes, désavouèrent les entraînements de leur jeunesse ; c'est vainement enfin que le parti conservateur commit fautes sur fautes, la génération des libéraux de 1848 était presqu'entièrement disparue de l'arène politique, lorsque commença à poindre l'aurore d'un jour nouveau pour le parti libéral. Depuis ce temps, de nouvelles accessions ont été faites au parti ; des idées plus réfléchies, plus calmes, y ont prédominé ; quant à l'ancien programme, de toute la partie sociale, il ne reste plus rien du tout, et, de la partie

politique, il ne reste que les principes du parti libéral d'Angleterre.

Pendant ce temps, que faisait l'autre parti ? Lorsque la scission entre M. Papineau et M. Lafontaine fut devenue complète, la fraction du parti libéral qui suivit M. Lafontaine, finit, après quelques tâtonnements, par s'allier aux *tories* du Haut-Canada ; alors, au titre de libéral qu'elle ne pouvait ou n'osait pas encore avouer, elle ajouta celui de conservateur. Le nouveau parti se donna le nom de libéral-conservateur. Quelques années s'écoulèrent, et de nouvelles modifications survinrent ; le nouveau parti abandonna entièrement le titre de libéral, et ne s'appela plus que le parti conservateur. Quelques années s'écoulèrent encore, de nouvelles modifications survinrent ; je ne saisplus de quel nom nous appelons ce parti. Ceux qui aujourd'hui semblent y tenir le haut du pavé, s'appelleront eux-mêmes : le parti ultramontain, le parti catholique. Ses principes se sont modifiés comme son nom. Si M. Cartier revenait aujourd'hui sur la terre, il ne reconnaîtrait plus son parti. M. Cartier était dévoué aux principes de la constitution anglaise. Ceux qui aujourd'hui, parmi ses anciens partisans, tiennnent le haut du pavé, repoussent ouvertement les principes de la constitution anglaise, comme une concession à ce qu'ils appellent l'esprit du mal. Ils ne comprennent ni leur pays, ni leur époque. Toutes leurs idées sont calquées sur celles des réactionnaires de France, comme les idées des libéraux de 1848 étaient calquées sur celles des révolutionnaires de France. Ils se passionnent pour Don Carlos et le comte de Chambord, comme les libéraux se passionnaient pour Louis Blanc et Ledru-Rollin. Ils crient : vive le roi ! comme les libéraux criaient : vive la république ! En parlant de DonCarlos et du comte de Chambord, ils affecteut de ne jamais dire que Sa Majesté le *roy* Charles VII, Sa Majesté le *roy* Henri V, tout comme les libéraux, en parlant de Napoléon III, ne disaient jamais que M. Louis Bonaparte.

Certes, je respecte trop l'opinion de mes adversaires, pour ne leur lancer jamais aucune injure ; mais je leur fais le reproche de ne comprendre ni leur époque, ni leur pays. Je les accuse de juger la situation politique de notre pays, non pas d'après ce qui s'y passe, mais d'après ce qui se passe en France. Je les accuse de vouloir introduire ici des idées dont l'application serait impossible dans notre état de société. Je les accuse de travailler laborieusement, et par malheur trop efficacement, à rabaisser la religion aux simples proportions d'un parti politique.

C'est l'habitude, dans le parti de nos adversaires, de nous acccuser, nous libéraux, d'irréligion. Je ne suis pas ici pour faire parade de mes sentiments religieux, mais je déclare que j'ai trop de respect pour les croyances, dans lesquelles je suis né, pour jamais les faire servir de base à une organisation politique.

Vous voulez organiser un parti catholique. Mais n'avez-vous pas songé que si vous aviez le malheur de réussir, vous attireriez sur votre pays des calamités dont il est impossible de prévoir les conséquences ?

Vous voulez organiser tous les catholiques comme un seul parti, sans autre lien, sans autre base que la communauté de religion, mais n'avez-vous pas réfléchi que, par le fait même, vous organisez la population protestante comme un seul parti, et qu'alors, au lieu de la paix et de l'harmonie qui existent aujourd'hui entre les divers éléments de la population canadienne, vous amenez la guerre, la guerre religieuse, la plus terrible de toutes les guerres.

Encore une fois, conservateurs, je vous accuse à la face du Canada de ne comprendre ni votre pays ni votre époque.

Nos adversaires nous font encore un reproche : ils nous reprochent d'aimer la liberté, et ils appellent l'esprit de liberté un principe dangereux et subversif.

Est-il quelque raison à ces attaques ? Aucune, sinon qu'il existe en France un groupe de catholiques qui poursuivent la liberté de leurs imprécations. Certes, il n'y a pas en France

que des ennemis de la liberté qui la regardent avec terreur. Les amis les plus ardents de la liberté la contemplent souvent avec le même sentiment. Rappelez-vous le dernier mot de Madame Roland. Elle avait ardemment aimé la liberté, elle l'avait appelée de tous ses vœux, et son dernier mot est ce mot navrant : O liberté ! que de crimes on commet en ton nom ! Combien de fois les mêmes paroles n'ont-elles pas été répétées aussi sincèrement, par des amis aussi sincères de la liberté !

Je conçois très-bien, sans cependant les partager, les sentiments de ces Français qui, regardant ce que la liberté leur a coûté de larmes, de ruines et de sang, appellent quelquefois pour leur pays un despotisme vigoureux ; je conçois leurs anathèmes ; mais que ces anathèmes contre la liberté soient répétés parmi nous, c'est ce que je ne saurais comprendre.

Eh quoi ! c'est nous, race conquise, qui irions maudire la liberté ! Mais que serions-nous donc sans la liberté ? Que serions-nous maintenant, si nos pères avaient eu les mêmes sentiments que les conservateurs d'aujourd'hui ? Serions-nous autre chose qu'une race de parias ?

J'avoue bien que la liberté, telle qu'elle a été généralement comprise et pratiquée en France, n'a rien de séduisant. Les français ont eu le nom de la liberté, ils n'ont pas encore eu la liberté. Un de leurs poëtes, Auguste Barbier, nous a donné une idée assez exacte de la liberté qui a quelquefois passé en France, et qu'on a vue pour la dernière fois à l'œuvre en 1871. Il la représente comme une femme

" A la voix rauque, aux durs appas
" Qui du brun sur la peau, du feu dans les prunelles
" Agile et marchant à grands pas,
" Se plaît aux cris du peuple, aux sanglantes mêlées
" Aux longs roulements des tambours.
" A l'odeur de la poudre, aux lointaines volées
" Des cloches et des canons sourds ;
" Qui ne prend ses amours que dans la populace,
" Et ne prête son large flanc
" Qu'à des gens forts comme elle, et qui veut qu'on l'embrasse
" Avec des bras rouges de sang.

Si la liberté était bien cette virago sinistre, je comprendrais les anathèmes de nos adversaires, et je serais le premier à m'y associer. Mais ce n'est pas là la liberté. Un poëte anglais, Tennyson a chanté la liberté, la liberté de son pays et du nôtre. Dans son poëme *In Memoriam*, Tennyson s'adresse à un ami qui lui demande, pourquoi il ne va pas chercher dans les îles des mers du sud, un climat plus doux, et pourquoi, malgré sa santé altérée, il persiste à rester sous le ciel brumeux de l'Angleterre. Et le poëte lui répond :

" It is the land that freemen till,
That sober-suited Freedom chose,
The land where, girt with friends or foes,
A man may speak the thing he will ;

" A land of settled government,
A land of just and old renown,
Where Freedom broadens slowly down,
From precedent to precedent :

" Where faction seldom gathers head
But by degrees to fulness wrought,
The strength of some diffusive thought
Hath time and space to work and spread."

Le poëte répond à son ami, qu'il ne veut pas s'éloigner de l'Angleterre, parce que :

" C'est la terre des hommes libres, c'est la terre choisie par la liberté calme et modérée, où, qu'il soit environné d'amis ou d'ennemis, un homme peut dire ce qu'il veut dire.

" Une terre d'un gouvernement stable, une terre d'un juste et antique renom, où la liberté s'épand lentement de précédent en précédent.

" Où les factions lèvent rarement la tête, où la force de toute pensée féconde, s'élevant par degrés jusqu'à la maturité, a le temps et l'espace pour se développer."

Telle est la liberté dont nous jouissons, telle est la liberté que nous défendons et que nos adversaires attaquent sans la comprendre, et tout en en possédant les bienfaits. Jean-Baptiste Rousseau, dans une de ses odes, parle de peuplades barbares qui, un jour, dans un moment d'inconcevable folie,

se mirent à insulter le soleil de leurs cris et de leurs imprécations. Le poëte caractérise d'un mot, cette inepte impiété :

> Le Dieu poursuivant sa carrière,
> Versait des torrents de lumière
> Sur ses obscurs blasphémateurs.

Ainsi en est-il parmi nous de ceux qui attaquent la liberté. La liberté les couvre, les inonde, les protége et les défend jusque dans leurs imprécations.

> Le Dieu poursuivant sa carrière,
> Versait des torrents de lumière
> Sur ses obscurs blasphémateurs.

Mais nos adversaires, tout en nous reprochant d'être les amis de la liberté, nous reprochent encore, par une inconséquence qui serait très grave, si l'accusation était fondée—de refuser à l'église la liberté à laquelle elle a droit. Ils nous reprochent de vouloir fermer la bouche au corps administratif de l'église, au clergé, de vouloir l'empêcher d'enseigner au peuple ses devoirs de citoyen et d'électeur. Ils nous reprochent, pour me servir de la phrase consacrée, de vouloir empêcher le clergé de se mêler de politique et de le reléguer dans la sacristie.

Au nom du parti libéral, au nom des principes libéraux, je repousse cette assertion !

Je dis qu'il n'y a pas un seul libéral canadien qui veuille empêcher le clergé de prendre part aux affaires politiques, si le clergé veut prendre part aux affaires politiques.

Au nom de quel principe les amis de la liberté voudraient-ils refuser au prêtre le droit de prendre part aux affaires politiques ? Au nom de quel principe les amis de la liberté voudraient-ils refuser au prêtre le droit d'avoir des opinions politiques et de les exprimer, le droit d'approuver ou de désapprouver les hommes publics et leurs actes, et d'enseigner au peuple ce qu'il croit être son devoir ? Au nom de quel principe le prêtre n'aurait-il pas le droit de dire que si je suis élu, moi, la religion est menacée, lorsque j'ai le droit,

moi, de dire que si mon adversaire est élu, l'état est en danger ? Pourquoi le prêtre n'aurait-il pas le droit de dire que si je suis élu, la religion va être infailliblement détruite, lorsque j'ai le droit de dire que si mon adversaire est élu, l'état s'en va droit à la banqueroute ? Non, que le prêtre parle et prêche comme il l'entend, c'est son droit. Jamais ce droit ne lui sera contesté par un libéral canadien.

La constitution que nous avons invite tous les citoyens à prendre part à la direction des affaires de l'état ; elle ne fait d'exception pour personne. Chacun a le droit, non-seulement d'exprimer son opinion, mais d'influencer, s'il le peut, par l'expression de son opinion, l'opinion de ses concitoyens. Ce droit là existe pour tous ; il ne peut y avoir de raison pour que le prêtre en soit privé. Je suis ici pour dire toute ma pensée, et j'ajoute que je suis loin de trouver opportune l'intervention du clergé dans le domaine politique, comme elle s'est exercée depuis quelques années. Je crois au contraire que le prêtre a tout à perdre, au point de vue du respect dû à son caractère, en s'immisçant dans les questions ordinaires de la politique ; cependant son droit est incontestable, et s'il croit bon de s'en servir, notre devoir à nous, libéraux, est de le lui garantir contre toute conteste.

Cependant, ce droit n'est pas illimité. Nous n'avons pas parmi nous de droits absolus. Les droits de chaque homme, dans notre état de société, finissent à l'endroit précis où ils empiètent sur les droits d'un autre.

Le droit d'intervention en politique finit à l'endroit où il empièterait sur l'indépendance de l'électeur.

La constitution de notre pays repose sur la volonté librement exprimée de chaque électeur. La constitution entend que chaque électeur dépose son vote, librement, volontairement, comme il l'entend. Si le plus grand nombre des électeurs d'un pays sont d'une opinion actuellement, et que ,par suite de l'influence exercée sur eux par un ou plusieurs hommes, par suite des paroles qu'ils auront entendues ou des écrits qu'ils

auront lus, leur opinion change, il n'y a là rien que de parfaitement légitime. Bien que l'opinion qu'ils expriment soit différente de celle qu'ils auraient exprimée sans cette intervention, cependant l'opinion qu'ils expriment est bien celle qu'ils veulent exprimer, celle qui est au fond de leur conscience ; la constitution reçoit son entière application. Si, cependant, malgré tous les raisonnements, l'opinion des électeurs est restée la même, mais que par intimidation ou par fraude, vous les forciez à voter différemment, l'opinion qu'ils expriment n'est plus leur opinion, et la constitution est dès lors violée. La constitution, comme je l'ai déjà dit, entend que l'opinion de chacun soit librement exprimée comme il la conçoit, au moment qu'il l'exprime, et la réunion collective de chacune de ces opinions individuelles, librement exprimées, forme le gouvernement du pays.

La loi veille d'un œil si jaloux à ce que l'opinion de l'électeur soit exprimée telle qu'elle est, que si, dans un comté, l'opinion exprimée par un seul des électeurs n'est pas son opinion réelle, mais une opinion arrachée par la crainte, par la fraude ou par la corruption, l'élection devra être annulée.

Il est donc parfaitement permis de changer l'opinion de l'électeur, par le raisonnement et par tous les autres moyens de persuasion, mais jamais par l'intimidation. Au fait, la persuasion change la conviction de l'électeur, l'intimidation ne la change pas. Quand, par persuasion, vous avez changé la conviction de l'électeur, l'opinion qu'il exprime est son opinion ; mais quand, par terreur, vous forcez l'électeur à voter, l'opinion qu'il exprime, c'est votre opinion ; faites disparaître la cause de terreur, et alors il exprimera une autre opinion, la sienne propre.

Maintenant, on le conçoit, si l'opinion exprimée de la majorité des électeurs n'est pas leur opinion réelle, mais une opinion arrachée par fraude, par menace ou par corruption, la constitution est violée, vous n'avez pas le gouvernement de la majorité, mais le gouvernement d'une minorité. Or, si un tel état de choses se continue et se répète ; si, après chaque

élection, la volonté exprimée n'est pas la volonté réelle du pays, encore une fois, vous entravez la constitution, le gouvernement responsable n'est plus qu'un vain mot, et tôt ou tard, ici comme ailleurs, la compression amènera l'explosion, la violence et les ruines.

Mais il ne manquera pas de gens qui diront que le clergé a droit de dicter au peuple quels sont ses devoirs. Je réponds simplement que nous sommes ici sous le gouvernement de la Reine d'Angleterre, sous l'autorité d'une constitution qui nous a été accordée comme un acte de justice; et que, si l'exercice des droits que vous réclamez devait avoir pour effet d'entraver cette constitution et de nous exposer à toutes les conséquences d'un pareil acte, le clergé lui-même n'en voudrait pas.

Je ne suis pas de ceux qui se donnent avec affectation comme les amis et les défenseurs du clergé. Cependant, je dis ceci : comme la plupart des jeunes gens mes compatriotes, j'ai été élevé par des prêtres, et au milieu de jeunes gens qui sont devenus des prêtres. Je me flatte que je compte parmi eux quelques amitiés sincères, et à ceux là du moins je puis dire, et je dis : "Voyez s'il y a sous le soleil un pays plus heureux que le nôtre ; voyez s'il y a sous le soleil un pays où l'église catholique soit plus libre et plus privilégiée que celui-ci. Pourquoi donc iriez-vous, par la revendication de droits incompatibles avec notre état de société, exposer ce pays à des agitations dont les conséquences sont impossibles à prévoir ?"

Mais, je m'adresse à tous mes compatriotes indistinctement, et je leur dis :

"Nous sommes un peuple heureux et libre ; et nous sommes heureux et libres, grâce aux institutions libérales qui nous régissent, institutions que nous devons aux efforts de nos pères et à la sagesse de la mère-patrie.

"La politique du parti libéral est de protéger ces institutions, de les défendre et de les propager, et, sous l'empire de ces institutions, de développer les ressources latentes de notre

pays. Telle est la politique du parti libéral ; il n'en a pas d'autre."

Maintenant, pour apprécier toute la valeur des institutions qui nous régissent aujourd'hui, comparons l'état actuel de notre pays avec ce qu'il était avant qu'elles nous eûssent été octroyées.

Il y a maintenant quarante ans, le pays se trouvait sous le coup d'une émotion fiévreuse, en proie à une agitation qui, quelque mois plus tard, éclatait en insurrection. La couronne britannique ne fut maintenue dans le pays que par la force de la poudre et du canon. Et cependant, que demandaient nos devanciers ? Ils ne demandaient rien autre chose que les institutions que nous avons maintenant ; ces institutions nous ont été octroyées, on les a appliquées loyalement ; et voyez la conséquence : le drapeau britannique flotte sur la vieille citadelle de Québec, il flotte ce soir au-dessus de nos têtes, et il ne se trouve pas dans le pays un seul soldat anglais pour le défendre ; sa seule défense, c'est la reconnaissance que nous lui devons pour la liberté et la sécurité que nous avons trouvées sous son ombre.

Quel est le canadien qui, comparant son pays aux pays même les plus libres, ne se sentirait fier des institutions qui le protégent ?

Quel est le canadien qui, parcourant les rues de cette vieille cité et arrivant au monument élevé à deux pas d'ici, à la mémoire des deux braves morts sur le même champ de bataille en se disputant l'empire du Canada, ne se sentirait fier de son pays ?

Dans quel autre pays, sous le soleil, trouverez-vous un monument semblable, élevé à la mémoire du vaincu aussi bien que du vainqueur ? Dans quel autre pays, sous le soleil, trouverez-vous le nom du vaincu et du vainqueur honorés au même degré, occupant la même place dans le respect de la population ?

Messieurs, lorsque dans cette dernière bataille que rappelle le monument de Wolfe et Montcalm, la mitraille semait la

mort dans les rangs de l'armée française, lorsque les vieux héros que la victoire avait tant de fois suivis, virent enfin la victoire leur échapper, lorsque, couchés sur le sol, sentant leur sang couler et leur vie s'éteindre, ils virent, comme conséquence de leur défaite, Québec aux mains de l'ennemi, et le pays à jamais perdu, sans doute leur pensée suprême dut se tourner sur leurs enfants, sur ceux qu'ils laissaient sans protection et sans défense ; sans doute ils les virent persécutés, asservis, humiliés, et alors, il est permis de le croire, leur dernier soupir put s'exhaler dans un cri de désespoir. Mais si, d'un autre côté, le ciel permit que le voile de l'avenir se déchirât à leurs yeux mourants ; si le ciel permit que leur regard, avant de se fermer pour jamais, pénétrât dans l'inconnu : s'ils purent voir leurs enfants libres et heureux, marchant le front haut dans toutes les sphères de la société ; s'ils purent voir, dans la vieille cathédrale, le banc d'honneur des gouverneurs français occupé par un gouverneur français ; s'ils purent voir les flèches des églises s'élançant de toutes les vallées, depuis les eaux de Gaspé jusqu'aux plaines de la Rivière Rouge ; s'ils purent voir ce vieux drapeau, qui nous rappelle la plus belle de leurs victoires, promené triomphalement dans toutes nos cérémonies publiques ; s'ils purent, enfin, voir nos libres institutions, n'est-il pas permis de croire que leur dernier soupir s'éteignit dans un murmure de reconnaissance pour le ciel, et qu'ils moururent consolés ?

Si les ombres de ces héros planent encore sur cette vieille cité pour laquelle ils sont morts, si leurs ombres planent ce soir sur la salle où nous sommes réunis, il nous est permis de croire à nous, libéraux,—du moins nous avons cette chère illusion,—que leurs sympathies sont toutes avec nous.

WILFRID LAURIER.

vieux
fin la
ntant
con-
ni, et
e dut
sans
sécu-
, leur
Mais
nir se
e leur
ncon-
mar-
ciété ;
nneur
çais ;
es les
de la
nous
phale-
urent,
croire
recon-

vieille
ent ce
mis de
chère
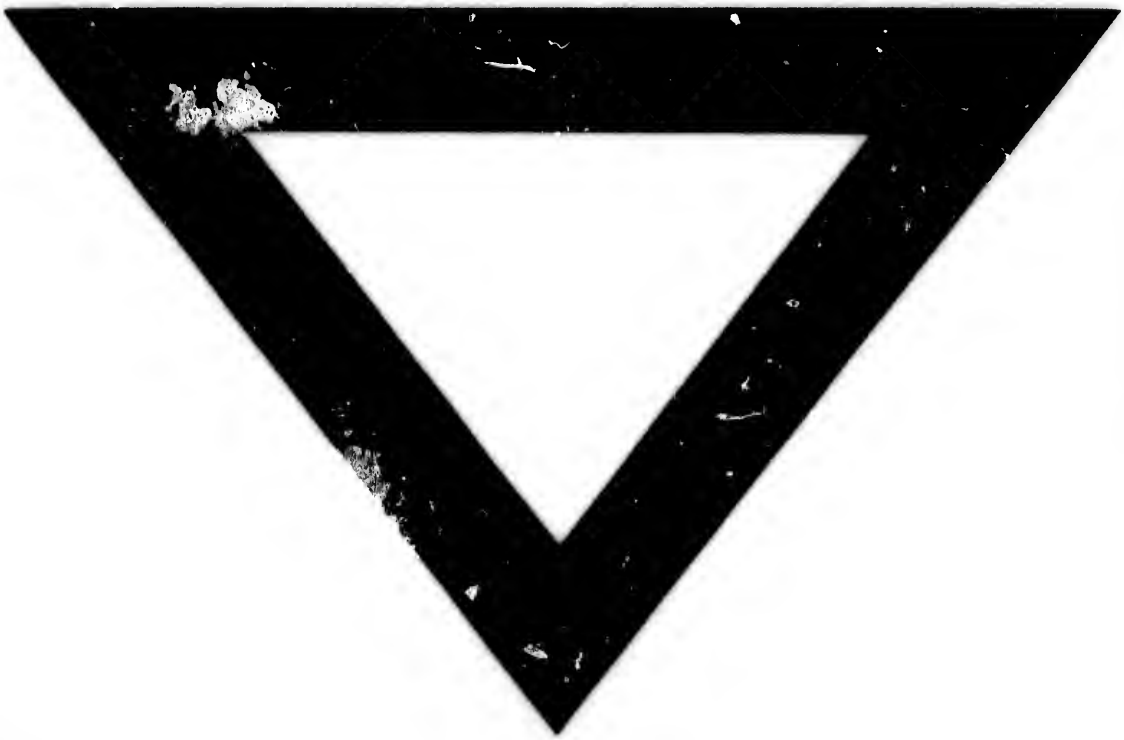
ER.